

## Journal d'informations municipales de **CHÂTILLON-EN-DIOIS** Châtillon-en-Diois, Mensac, Menée, Archiane, Bénévise, Les Nonières

### Cérémonie du 14 juillet 2019

En introduction nos musiciens châtillois, Serge Baude, René Brugier et Jean-Pierre Pellini, jouent le "Chant des Allobroges", puis l'Hymne de Châtillon.



#### *Discours d'Eric Vanoni :*

C'est le cinquième 14 juillet que je célèbre avec vous. Je devrais dire nous, car le Maire sans ses adjoints et son Conseil Municipal n'est rien. Et cette année, je célèbre ce premier 14 juillet de la Commune Nouvelle de Châtillon-en-Diois. Et comme il se doit, j'ai à mes côtés la Maire Déléguée de Treschenu-Creyers.



A mon tour, j'aimerais partager avec vous ce que je ressens en ce 14 juillet 2019. J'aimerais bien ne pas tomber dans la routine qui nous conduit à rappeler systématiquement le 14 juillet et sa symbolique de cette prise de la Bastille qui a été choisie comme illustrant la Révolte du Tiers Etat.

Nous dirions aujourd'hui le peuple contre l'absolutisme et l'arbitraire royal. Puisque cette prison était le lieu d'enfermement de ceux qui avaient eu le courage de braver les interdits royaux, de transgresser la morale édictée par la religion du

Roi ou de remettre en cause les privilèges de la Noblesse et du Clergé. Dépassons cette date du 14 juillet pour nous intéresser à cette idée de Fête Nationale.

#### *Bernard Ravet :*

Historiquement d'abord C'est par la loi Raspail du 6 juillet 1880 que la toute jeune IIIème République décrète le 14 juillet comme Fête Nationale. Il y eut de longs débats, retranscrits dans le Journal Officiel. Certains députés proposèrent le 4 août date de cette fameuse nuit où furent abolis les privilèges de la Noblesse et du Clergé.

D'autres suggéreront l'anniversaire de Valmy le 20 septembre 1792 qui est aussi le début de la Convention. Certains eurent l'idée du 10 août 1792 la prise des Tuileries et la déclaration de la République. Pour les plus radicaux, le 21 janvier 1793, le jour où on guillotine le Roi dans cette période du début de la Révolution.

Le 14 juillet pour certains était aussi le 14 juillet 1790 : la Fête de la Fédération qui réunit des représentants de toute la France autour du Roi dans une vision d'une Monarchie Constitutionnelle à l'anglaise.

Le 14 juillet fut donc choisi de façon consensuelle comme Fête Nationale .

#### *Christiane Puech :*

Maintenant de manière plus politique et philosophique que ce cache-t-il derrière cette idée de Fête Nationale ?

D'abord le double sens du mot fête.



- d'une part honorer un événement, ou un personnage ou un concept

- mais aussi ce mot fête, accolé à l'expression "faire la fête" relève d'une autre approche, celle de moment de convivialité et de partage.

Dans le cas du 14 juillet les deux sont réunis entre le bal du 14 juillet et le défilé des Champs Elysées ou plus modestement le rassemblement que nous sommes en train de tenir là, sur cette place des écoles.

Nous sommes réunis là pour fêter quoi ? pour fêter la Nation. Il s'agit bien de l'idée d'une Fête Nationale.

Pour nous éclairer, prenons cette définition usuelle de la Nation. C'est un terme qui fait référence à une population vivant sur un même territoire et unie par une même Culture et une même Histoire.

Ce terme, très lié aux hommes, ne doit pas être confondu avec la notion d'Etat qui est un concept politique, qui fait référence à une organisation sociale, économique et politique souveraine, qui régule la vie d'une communauté sur un territoire délimité par des frontières.

#### ***Eric Vanoni :***

C'est vrai que nous avons un peu tendance dans cette Fête du 14 juillet à célébrer en même temps la Nation, l'Etat et la République.

Ce mélange est à mes yeux plutôt positif car il invite au moins une fois dans l'année chaque citoyen à réfléchir au contexte dans lequel il a la chance d'évoluer : la République et sa déclinaison la démocratie.

Chaque 14 juillet c'est aussi le moment de se rappeler :

- Les symboles de la République tels qu'énoncés dans notre constitution :

L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge.

L'hymne national est « La Marseillaise ».

La devise de la République est "Liberté, Égalité, Fraternité".

- Le préambule de la Constitution qui comprend la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, le préambule de la constitution de 1946 et la Charte de l'Environnement.

- Mais aussi certains grands principes qui se sont agrégés au socle de départ des valeurs de la République constitué sur les bases de l'Humanisme du Siècle des Lumières : avec l'émergence, au fil du temps, de nouvelles valeurs républicaines, concrétisées par l'abolition de l'esclavage, l'obligation scolaire, la laïcité, la décolonisation, l'abolition de la peine de mort, la parité homme-femme, ...

Il est important de montrer l'importance de ces valeurs et de ces libertés au moment où elles sont remises en question sur le sol français et parfois de façon meurtrière.

Rappelons-nous la litanie des attentats de ces dernières années et comment chacun à sa manière dans l'horreur qui les a caractérisés, s'en est pris à un des symboles de la République : la liberté ...

Nous ne pouvons oublier les victimes innocentes, comme nous ne pouvons oublier nos policiers, gendarmes, soldats engagés ici en France pour prévenir de nouveaux attentats. N'oublions pas non plus nos forces opérationnelles engagées à l'extérieur des frontières pour lutter contre ceux qui arment et organisent cette terreur intérieure ...



Il y a le temps de l'hommage et il y a le temps de la fête... Et pour ce premier 14 juillet de Châtillon-en-Diois et Treschenu-Creyers devenus une seule commune, comme pour la Nation, nous devons nous sentir unis. Certes nous n'avons pas créé un drapeau ; mais c'est dans notre logo conçu par Jaimé Gimenez que nous reconnaissons cette route qui fait le lien entre les 5 villages et le bourg centre. Nous avons notre logo mais aussi notre hymne dont les paroles écrites par Joseph Durand dans les années 30 collent tout à fait à la Commune Nouvelle de Châtillon. C'est par notre hymne national que nous clôturons cette cérémonie.

Avant de vous inviter à chanter, je tiens à remercier la présence du corps des Pompiers dirigé par Mathieu Vanoni. Je salue aussi les deux anciens responsables du centre de secours de Châtillon Jean-Claude Genin et Jean-Marc Deffaisse et nos trois fidèles musiciens Serge Baude, René Brugier et Jean-Pierre Pellini.

Mesdames et messieurs le 14 juillet étant cette



année un jour de Vogue au village, je vous invite à vous rendre à la buvette des Jeunes Loups sur le Champ de Foire et par là-même aider cette association qui organise les festivités votives.

Je tiens à les remercier pour leur engagement et les féliciter pour le feu d'artifice d'hier.

Bon 14 juillet

Vive la Commune Nouvelle de Châtillon-en-Diois  
Vive la France.

Après le dépôt d'une gerbe au monument aux morts par Anne Roiseux et Jean Monthel, l'assistance observe une minute de silence.

Alors retentit la Marseillaise, chantée par Sylvette Martin.

Pour conclure sur un air de fête, notre trio de musiciens joue une petite fantaisie musicale avec 3 morceaux : "Comment ça va", "Les oiseaux", "l'Irlande", sur la musique desquels Eric, Anne, Jean-Phi et Sylvette esquissent des pas de danse : un bal du 14 juillet !



### 13 juillet 2019 Feu d'artifice

Cette année encore la vogue organisée par les Jeunes Loups Châtillonnais a battu son plein sur le Champ de Foire. Les horaires définis à l'avance ont été respectés et la fête s'est bien passée. Le 13 juillet tout le monde attend le feu d'artifice tiré depuis le rocher du château avec l'aimable autorisation des propriétaires.

C'est le décor idéal pour tirer un feu d'artifice : un endroit élevé avec en fond de scène les falaises de Glandasse. Et

comme chaque année l'artificier Jean-Luc Armand a su exploiter au mieux ce décor pour un très beau feu d'artifice !



## Pas de trêve canicule pour les seniors du haut-Diois

Pour poursuivre leur volonté de rapprochement des clubs de seniors du haut-Diois, et après la réussite de leur voyage à Serre-Ponçon le 13 juin dernier, le club de l'Adoux de la nouvelle commune de Chatillon-en-Diois, et le club le Pied de la Vallée de Menglon se sont réunis jeudi 27 juin au Clos des Lilas. Malgré la canicule, 34° enregistré à Châtillon ce jour là, nous étions 58 seniors, venus nous divertir, au bord du ruisseau de l'Adoux, sous des arbres bientôt centenaires, dans ce havre de fraîcheur du Clos des Lilas qui avait bercé pour beaucoup d'entre nous notre adolescence.

Six tables de belote, une table de scrabble, un concours de pétanque acharné, sans enjeu sportif, la journée devait être ludique et festive, et elle le fut.

Le repas "diots" de Savoie accompagnés d'un gratin de crozets concocté par le maître des lieux, et dégusté en extérieur sur le jeu de boules restera pour tous un excellent souvenir.

Pas compliqué de passer un très bon moment convivial.

Frédéric Faure



## 2 juillet 2019 : Fin de saison pour l'entretien des sentiers

Vous le savez Fleurs et Fontaines c'est le magnifique parcours botanique et le fleurissement du village ! Mais c'est aussi un groupe de marcheurs qui entretiennent les sentiers de randonnées autour de Châtillon. Et il y a une tradition : à la fin de la saison le groupe se retrouve au vallon de Combeau pour un pique-nique, après une dernière séance de sécateurs et autres outils par le col de Côte Chèvre. La tradition aussi veut qu'il y ait des cerises au dessert et que l'on joue ensuite à la pétanque et tout cela dans la bonne humeur !

Si vous voulez rejoindre le groupe pour allier intérêt général et des randonnées tranquilles, venez les rejoindre !

Vous trouverez facilement dans le village un de ces marcheurs pour vous renseigner !



## 21 juillet 2019 La Foire aux Greniers

Voilà un rendez vous donné par Châtillon Arts et Vigne, et très attendu par tous ceux qui veulent se débarrasser d'objets ! Des années de paix et qu'on le veuille ou non de prospérité font que les maisons sont pleines. Le meilleur moyen de s'en séparer : donner ou participer à la Foire aux Greniers !

L'affluence a un peu tardé ; la chaleur ? Puis vers 10h le Champ de Foire s'est rempli et les affaires ont été bon train. A la buvette on cherchait surtout le rafraîchissement.

Les bénévoles des Fruits de la Vie ont encore une fois préparé des kilos de frites avec saucisses ou



grillade de porc. Le coin restauration a eu un grand succès. Merci à eux !

Autre succès, le déballage de certains châtillois devant leur maison, tout en faisant partie de la foire (pour le prix d'un emplacement soit 15€). C'est une bonne idée qui fait que les badauds quittent le Champ de Foire pour aussi visiter le village.

Maintenant Arts et Vigne se prépare pour le Festival, avec quelques sous de plus, pour pouvoir proposer des animations nombreuses. Les Fruits de la Vie vous donnent aussi rendez-vous pendant le Festival, le mardi 6 août, pour une dernière représentation de la pièce "Un beau salaud" de Pierre Chesnot.

A l'année prochaine pour une nouvelle Foire aux Greniers !



## Dimanche 28 juillet

Pour sa sixième édition, la "journée des auteurs du Diois et des écrits sur le Diois", s'est élargie aux compositeurs, mais ne durait qu'une après-midi, de 16h à 20h.

Le temps avait beaucoup fraîchi, mais il ne pleuvait plus, aussi c'est sur le Champ de Foire, comme d'habitude, qu'une trentaine d'auteurs ont proposé leurs œuvres.

Certains déjà connus des visiteurs, proposaient des livres nouveaux. Plusieurs auteurs participaient pour la première fois, avec des ouvrages d'histoire locale, sur Volvent ou Vercheny, des livres pour enfants, des livres de psychanalyse, de souvenirs politiques, ou des ouvrages sur la spéléologie, ou sur les bergers du Diois ou du Canada.

Le choix était donc très large !

Les visiteurs ont pu se procurer des ouvrages, et aussi discuter, écouter des lectures, et apprécier les extraits musicaux joués par Michel Gentils, Carole Jacques et Emmanuel Deltour (Christophe

Rouillon).

Jean Oddoz dont l'impression du prochain livre a pris du retard, n'a pas pu être présent. Nous le retrouverons dès que possible !

Le doyen des auteurs avait 92 ans et nous le remercions particulièrement pour sa présence chaleureuse.

Nous espérons retrouver tous ces auteurs en 2021, avec de nouveaux textes, de nouveaux poèmes, de nouvelles musiques !

Les bénévoles de la Bibliothèque de Châtillon



Photo :  
Fabienne Caulet

## Reprise en septembre des permanences de la MSAP itinérante

Les permanences reprendront à l'agence postale communale le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois en septembre de 9h30 à 12h

### *Pas de permanence en août !*

Cet accueil a permis à Caroline Roux de recevoir, d'avril à juin, 11 personnes. Elle a pu les aider dans leurs démarches notamment en ligne, les informer

sur leurs droits et les mettre en relation avec le bon interlocuteur. Cette action a été très bien accueillie et l'on peut espérer que la fréquence des permanences pourra être augmentée dans le futur.

Châtillon-en-Diois  
1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois  
9h30 à 12h  
Agence postale communale  
Rue du Rectus

**VOTRE RELAIS DES SERVICES PUBLICS ?**

Nous vous accompagnons dans vos démarches administratives

MSAP du Diois  
200 av. de la Clairette à Die  
04.75.22.31.87  
www.cfppo-die.fr  
cdr.cfppo.die@educagri.fr

Châtillon-en-Diois  
Impôts  
Mairie  
Carsat  
... et d'autres partenaires !

## Soirée avec le Parc du Vercors sur les réintroductions d'espèces

### Le Vendredi 16 août à 20h30 à la salle Kubnick

Parmi les Parcs naturels régionaux, le Parc du Vercors a été un précurseur dans la réintroduction d'espèces. Dès le début de la création du Parc du Vercors, la marmotte fut réintroduite, puis ce fut le bouquetin fin des années 80 et le vautour fauve en 1996. En 2010, nous avons débuté un programme de réintroduction de gypaètes barbus, espèce emblématique, en lâchant trois oiseaux sur la

commune de Treschenu-Creyers. Le dernier témoignage de la présence d'un gypaète barbu sur notre territoire remonte à 1879, date à laquelle il semble que le dernier individu a été exposé sans vie sur la place d'un village du Royans. Au total, nous avons réintroduit treize oiseaux, les derniers, Elvio et Mistral, ont été lâchés le 18 mai dernier et ont pris leur envol quelques semaines après. Ils volent en ce moment avec les vautours fauves des alentours.

Cette soirée de projection donnera l'occasion aux habitants du Vercors et aux visiteurs d'échanger sur le contexte et l'histoire de ces réintroductions et sur les espèces.

## Chiens en liberté sur la route

Il est bon de rappeler la responsabilité du propriétaire selon l'Article 1385 du code civil :

"Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé."

Si chacun doit mettre du sien, il faut insister auprès des maîtres sur le fait que des chiens en liberté sur la route, sont susceptibles de provoquer des accidents non seulement aux cyclistes mais aussi aux automobilistes.

### Sur la route



Ils étaient trois à pédaler avec ardeur  
Quand un chien la gueule ouverte leur fit peur.  
L'animal exhibait ses crocs et flairait leurs mollets.  
Mais les cyclistes espéraient vite lui échapper.  
La hantise et la peur d'être mordus ou de chuter  
Envahissaient leurs esprits en ce beau matin d'été.  
Pas de maître à l'horizon pour ce nomade,  
Alors l'inquiétude prima sur la promenade.  
Après d'interminables minutes de crainte,  
Le chien finit par s'enfuir sans une plainte.  
Ce fut aussitôt un long soupir à l'unisson  
Suivi d'une accélération sur le goudron.  
Ah ! Si seulement nous pouvions parcourir les environs  
Sans l'appréhension d'être léchés au dessus des bottillons,  
Alors oui cela mériterait bien un label pour notre  
Châtillon.

Un cycliste châtillonnais

Conception et réalisation : Mairie de Châtillon-en-Diois, 26410

Directeur de la publication : Eric VANONI

Rédaction de ce numéro : J.A. MALOD